

Les protestants et la femme

De la réhabilitation à l'émancipation

Liliane CRÉTÉ - 13 mars 2010

Première partie

CALVIN ne « libéra » pas d'un coup de baguette magique la femme dans le sens moderne du terme. Néanmoins, comme LUTHER, il lui donna, en tant que femme et mère, un statut qu'elle n'avait pas jusqu'alors. Pour l'Église, la femme, rappelons-le, était perçue soit comme vierge, soit comme pécheresse. Avec les Réformateurs, la femme devint la Compagne, l'Aide de l'homme ; je serai tentée de dire méchamment qu'elle était un peu sa béquille. Et d'où CALVIN tira ce modèle ? Comme LUTHER, il relut la Genèse, et sa lecture l'entraîna dans une toute autre direction que celle prise par les Pères de l'Église, auxquels on doit cette identité féminine dictée par les figures d'Ève ou de Marie. CALVIN, nous allons le voir, reconnut pleinement l'égalité de l'homme et de la femme dans la création ; et plus encore que LUTHER, il vanta les joies du mariage.

Prenons son commentaire de Genèse 1, 26-28 Il insiste d'abord sur le fait que Dieu les fit mâle et femelle. « On ne peut donc nier, dit-il, que la femme aussi ne soit créée à l'image de Dieu, bien que ce soit au second degré, d'où il s'ensuit que ce qui a été dit en la création de l'homme appartient aussi au sexe féminin ». C'est clair, pour CALVIN, la femme, comme l'homme, est créée à l'image de Dieu. Revirement total, donc, sur les théories scolastiques et même sur la théorie de saint Augustin qui estimait que l'homme seul avait été créé à l'image de Dieu. Et je ne parlerai pas ici de Tertullien, le plus antiféministe du lot.

CALVIN dit encore : si Dieu a fait l'homme « *mâle et femelle* », c'est « *pour magnifier le lien du mariage par lequel la société du genre humain est entretenue.* » Ayant fait cette constatation, Il s'emporte avec fougue contre saint Jérôme qui, dit-il « *s'efforce de diffamer et de rendre odieux le saint mariage. Que les fidèles apprennent à opposer à de telles suggestions de Satan cette sentence de Dieu par laquelle il ordonne et destine l'homme à vivre en mariage non pas pour sa ruine mais pour son salut.* » En effet, pour CALVIN le but du mariage n'était pas la procréation ; la femme avait été « *jointe à l'homme pour compagne* », ce sont ses propres mots, afin d'aider celui-ci à vivre plus commodément. Et s'il parle de salut, c'est parce que pour lui, le mariage était un « *rempart contre la fornication* ». Chacun devait avoir sa chacune. Si CALVIN était un fin exégète, il était aussi un excellent hébraïsant, comme nous allons le voir. Ainsi, prenant littéralement le sens du mot « *neged* » en Gn 2,18, qui veut dire « *devant* » et « *contre* », il démontre que la femme n'a pas été seulement créée pour « *peupler le genre humain* », ni qu'elle a été donnée à Adam pour « *coucher avec lui* », mais « *afin qu'elle lui fût compagne inséparable de sa vie ! C'est pourquoi cette particule « devant lui » importe beaucoup, afin que nous sachions que le mariage s'étend à toutes les parties et à tous les usages de la vie.* » Cette exégèse l'amène à disqualifier la sexualité comme cause ou conséquence de la « *chute* » et à la réhabiliter en tant que « *principe créateur voulu par Dieu pour l'homme dès l'origine* ».

Étudiant le verset 22 de Genèse 2, il écrit :

« Moïse récite maintenant que le mariage a été institué par Dieu, et c'est ce qui est surtout utile à connaître. Car comme Adam n'a point pris femme à sa propre fantaisie, mais l'a reçue de Dieu telle qu'elle lui a été offerte et assignée, on aperçoit mieux la sainteté du mariage sachant que Dieu en est l'auteur. ».

Le mariage lui apparaît donc comme un « *ordre de création* », antérieur à la chute et devenu d'autant plus nécessaire que le monde désormais est menacé par le péché. Visant l'Église romaine, il affirme par ailleurs que celui qui s'astreint à n'être point marié « *s'abuse lui-même car Dieu qui a une fois prononcé qu'il était bon à l'homme d'avoir la femme pour aide fera la punition du mépris de l'ordre qu'il avait mis* ».

Avec une telle exégèse de Genèse 1 et 2, vous ne serez pas étonnés d'apprendre que CALVIN et les autres réformateurs furent des marieurs enragés. Ils vantèrent à l'envi la bonté de l'union conjugale réussie, et le chaste CALVIN chanta même la bonté de la sexualité. On sait qu'il voulut que les jeunes couples mariés passent le plus de temps ensemble avant que l'époux ne parte à la guerre, et il alla même, dans ses commentaires sur les cinq livres de Moïse, jusqu'à exhorter le couple à « *user joyeusement du remède que Dieu offre* ». Le mariage rendait donc à l'homme pécheur la pureté originelle du sexe. Quant à la procréation, elle n'était plus que la conséquence du mariage, non le but. Néanmoins, il ne voulait pas que le lit conjugal fût ; je le cite, « *soit profané de lascivité déshonnête* ». Oui à la volupté, mais à l'honnête volupté. Lui-même prit femme. Le biographe Bernard COTTRET raconte non sans humour la quête d'une épouse faite par le Réformateur. Nous sommes en 1539 Il est alors à Strasbourg et écrit à un correspondant : « Souviens-toi bien de ce que je recherche en elle. Je ne suis pas de la race insensée de ces amants, qui, une fois pris par la beauté d'une femme, chérissent même ses défauts. La seule beauté qui me séduit est celle d'une femme pudique, prévenante, modeste, économe, patiente, que je puis enfin espérer être attentive à ma santé. »

Pas très romantique. Comme le dit drôlement COTTRET : « *Prédicateur de l'Évangile cherche femme pudique pour maternage, et peut-être plus.* ». Elle devait donc être pour lui une « *aide* », comme dans la Genèse. Le choix apparemment fut difficile. Il cherchait une belle âme pour soigner ses mots innombrables et le parti qui s'offrait à lui ne lui convenait pas tandis que le parti qu'il sollicitait lui était refusé. Le 21 juin 1540, il écrivait à un ami : « *Je n'ai pas encore trouvé de femmes, et je doute devoir chercher davantage.* » Et pourtant, deux mois après, il était marié, et bien marié avec une jeune veuve de haute vertu, Idelette de Bure, qui, selon son ami FAREL, qui s'en étonna, « *était même jolie* ».

Les Genevois l'ayant appelé à venir « *réformer* » leur bonne ville, CALVIN quitta Strasbourg et arriva à Genève à la mi-septembre 1541. Et malgré des frictions, les malentendus, les clashes même, avec le Magistrat, les Genevois allaient vivre à l'heure calviniste, et Genève, bon gré mal gré, devenir un modèle d'ordre et de bonnes mœurs pour le reste du monde protestant. Moralisation de la vie sociale, éthique du travail, interdiction de la mendicité, assistance aux pauvres, voici quelques traits marquants de la Cité calviniste qui seront reproduits dans les autres villes passées à la Réforme.

En ce qui concerne le mariage, plusieurs choses doivent être mises en avant : Premièrement, CALVIN ne le considéra pas comme un sacrement. Deuxièmement, les nouvelles lois mirent un terme aux innombrables empêchements de l'Église catholique. Troisièmement, il fut désormais sanctionné par l'État ; et l'assentiment des parents ne fut pas exigé si la fille avait 18 ans révolus et le garçon 20 ans, « *et qu'ils eussent reçu la Cène* ». Autre ordonnance intéressante : la disproportion d'âge annulait les promesses de mariage. La loi prévoyait en effet que la femme de quarante ans ne pouvait prendre pour époux un homme moins âgé qu'elle de cinq ans.

En ce qui concerne le divorce, femmes et hommes pouvaient l'obtenir lorsqu'il y avait adultère : en cette matière, disait CALVIN il y a égalité des droits puisque « *dans la cohabitation du lit* », la femme n'est pas plus sujette au mari que le mari à la femme ». J'ajouterais que l'adultère fut désormais jugé « *digne de mort* », alors qu'auparavant, la femme était généralement bannie à perpétuité et sous peine du fouet. Les juges sévissaient-ils plus volontiers contre les femmes que contre les hommes ? On pourrait le croire. Dans la Genève de CALVIN, par trois fois des femmes adultères furent noyées, alors qu'un seul homme adultère eut la tête coupée.

CALVIN assurément se montra très conservateur en ce qui concerne la hiérarchie dans le couple : la femme devait obéissance à l'homme (excepté au lit, on l'a vu). Néanmoins, dès lors qu'il s'agissait de l'éducation des enfants, il estima que la mère, autant que le père, était concernée : tous deux étant dépositaires de l'autorité de Dieu, et c'était à Dieu seul qu'ils devaient en rendre compte ; il estimait également que la femme, comme le mari, devait enseigner l'Évangile aux domestiques et les inciter à la vertu. Il s'opposa par ailleurs à toute forme de tyrannie. De même qu'il redoutait l'autonomie chez la femme, de même il abhorrait la tyrannie chez l'homme. À de multiples reprises, il s'éleva contre la propension naturelle de l'homme à abuser de sa force et à faire peser un joug très lourd sur la femme. Dans la cité calviniste, « *on ne laissait pas la femme sous les mauvais traitements du mari* ».

À maintes reprises, il rappela que Dieu avait fait l'homme « *mâle et femelle* » ; seulement il était homme de son temps, et de plus, ennemi du désordre, du chaos. Aussi, malgré l'égalité qu'il reconnaissait entre l'homme et la femme, il insista sur la différence fonctionnelle qui faisait que le sexe masculin, comme l'avait dit Paul dans son épître aux Corinthiens, avait prééminence sur le féminin dans ce monde. Il fallait en effet, par cette sujétion de la femme à son mari, rappeler l'origine de leurs maux : la désobéissance d'Ève de laquelle Adam s'était rendu complice. Alors au nom de Dieu, les Réformateurs lui assignèrent une vocation, un rôle unique : celui d'être une « *aide* », un « *secours* » pour le mari. Le calvinisme ne lui attribua aucune place dans la société sinon celle du « *grillon du foyer* ». Il n'y a pas plus de place dans le monde réformé pour les femmes dissolues ou les beautés coquettes et cruelles que pour des femmes à la langue trop bien pendue, telle Marie DENTIÈRE, dont je vais vous entretenir maintenant, qu'un hagiographe des femmes de la Réforme, trois siècles plus tard, écartera de sa liste avec ses mots : « *femme de plume et de langue, capable d'aller tirer la barbe à CALVIN* ».

Marie DENTIÈRE et les dames de Genève

Marie DENTIÈRE est un cas fort intéressant de féministe avant l'heure. Marie, par son père, appartenait à la petite noblesse ; elle avait reçu une certaine éducation, entra au couvent, et devint même prieure du couvent des augustines de l'abbaye de Près. Les idées de LUTHER l'enthousiasmèrent et elle fut une des nombreuses nonnes à « *jeter son voile aux orties* ». Elle partit s'installer à Strasbourg où elle épouse un ancien curé, Simon ROBERT, ami de Guillaume FAREL. Robert fut pasteur jusqu'en 1532/33, année de sa mort. Marie épousa alors Antoine FROMENT, prédicateur de grand talent, et ami, lui aussi, de Guillaume FAREL, et vint rejoindre son mari à Genève en mars 1535 avec ses enfants.

C'est là qu'elle publia anonymement un traité : *La guerre et deslivrance de la ville de Genève*, dans lequel elle laisse éclater sa joie de voir la Réforme triompher dans la ville. Partisane passionnée de FAREL et de CALVIN ; elle ne supporta pas le traitement que le Magistrat leur fit subir lors de leur premier séjour à Genève. Elle rédigea alors une *Epistre très utile. contre les Turcs, juifs, infidèles, faux chrestiens, anabaptistes et luthériens*. qu'elle publia anonymement et envoya à Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I^{er} en apprenant que celle-ci voulait s'enquérir des raisons qui avaient motivé le renvoi de Genève de FAREL et de CALVIN. Cette Epistre est un véritable traité de théologie féministe.

Dès la préface, elle annonce la couleur : « Et combien que nous soit permis de prescher ès assemblées et églises publiques, ce néantmoins n'est pas deffendu, d'escrire et admonester l'une l'autre, en toute charité. Non seulement pour vous, ma dame, ay voulu escrire cette Epistre, mais aussi pour donner courage aux aultres femmes détenues en captivité . et principalement pour les paouvres femmelettes, désirant sçavoir et entendre la vérité ».

Que l'Église catholique n'apparaisse pas dans le titre du traité peut surprendre. Marie DENTIÈRE est trop fine mouche pour la fustiger ouvertement dans un pamphlet adressé à un membre de la famille royale. Mais il est clair qu'elle compte les catholiques parmi les faux Chrestiens. Quant aux luthériens, ils ne sont pas directement critiqués, mais ses remarques sur la communion les visent au même titre que les catholiques.

Pour Marie DENTIÈRE, il est vain de penser que le pain « soit changé, transformé et transsubstantié au corps de nostre Seigneur Jésus, ou que son corps descende du ciel et se vienne muer et cacher soubz ce pain ou avec le pain ».

Dans la deuxième partie de son Epistre elle fait un éloge vibrant des femmes du « *viel Testament* », dont elle loue la foi, et elle souligne les grâces dont jouirent les femmes du Nouveau Testament : la vierge Marie, mère du Seigneur ; Élisabeth, mère de Jean-Baptiste ; la Samaritaine, « *laquelle n'a pas eu honte de prescher Jésus et sa parole* » ; Marie Magdaleine « *de laquelle il (Jésus) avait jecté sept diables* », et qui peut se vanter d'avoir eu la première manifestation de ce « *grand mystère de la résurrection de Jésus* ». Et il y avait toutes les autres « *auxquelles plustot s'est déclaré par son Ange, que non pas aux hommes, et commandé de dire, prescher, et déclarer aux aultres ?* » Et ce ne sont pas les femmes qui ont trahi Jésus, écrit-elle, mais un homme, Judas ; et ce ne sont pas des femmes qui sont hérétiques, mais des hommes, et ce sont les « *paouvres femmes qui ont été séduictes. Jamais femme n'a esté trouvée faulx prophète, ouy bien par iceux trompée* ».

Contre tant d'injustice, elle s'insurge et son ton monte. Dans la troisième partie de son traité, elle écrit : « Avons-nous deux évangiles. L'un pour les hommes et l'autre pour les femmes ? L'un pour les sages et l'autre pour les folz ? Ne sommes-nous pas un en nostre Seigneur ? Au nom duquel sommes-nous baptizez de Pol ou d'Apollo, du pape ou de LUTHER ? N'est-ce pas au nom du Christ ».

Vous aurez reconnu cette allusion à Galates 3, 28. Pour mal organisé qu'est le traité, il montre les connaissances théologiques assez grandes de Marie : elle s'en prend aux pèlerinage, au culte des saints, aux images et à la liturgie romaine, tonne contre les jeûnes et les restrictions alimentaires, et, naturellement, contre la papauté, dont elle dénonce les abus, affirmant que celle-ci transgresse les lois qu'elle a instituées.

Et en attendant le retour de CALVIN dans la cité, Marie DENTIÈRE alla porter selon ses ennemis, le « *levain du calvinisme* » au couvent des Clarisses où elle rencontra une vive résistance de la part des sœurs. Une seule des nonnes déserta, une certaine Blaisine DE WARAMBERT, mise de force au couvent par son père, qui s'empressa de quitter le couvent et épousa l'année suivante un prêtre. Les 23 autres, apparemment, firent front en resserrant les rangs autour de leur supérieure. Nous connaissons l'affaire par une Clarisse du nom de Jeanne DE JUSSY, témoin peu impartial, qui a fait de Marie DENTIÈRE ce portrait peu flatteur : Marie, écrit-elle « *était une moine abbesse fausse, ridée et langue diabolique, ayant mary et enfants. qui se mesloit de prescher et de pervertir les gens de dévotion* ». J'ajouterai que l'antagonisme religieux se doubla d'un antagonisme politique et même social. Les « *luthériennes* », comme on disait alors, étaient des bourgeoises de Genève, hostiles au duc de Savoie auquel vont les sympathies des dames catholiques et des religieuses ; on disait que pour entrer chez les Clarisses et vivre dans la pauvreté, il fallait être « *bien dotée et bien née* ».

Toujours selon Jeanne DE JUSSY, les rumeurs couraient dans le couvent « *qu'en cas de victoire* » de la réforme à Genève, les réformateurs « *les feroient toutes marier, vieilles et jeunes, à perdition.* » Elle prétendit que les sermons des prédicants aux religieuses portaient sur l'exhortation au mariage, inséparable de l'exhortation à écouter la parole de Dieu et à vivre selon l'Évangile. Finalement, les clarisses furent condamnées à l'exil, et Marie DENTIÈRE à l'anonymat, et, avec le retour de CALVIN, au silence. Car si nos « *luthériennes* » espéraient qu'à la faveur de la Réforme, elles seraient amenées à jouer un rôle dans l'Église, elles se trompaient. Dans l'organisation ecclésiale que CALVIN conçut, il n'y avait de place que pour les hommes, conformément aux indications néo-testamentaires et plus particulièrement à Paul. Pour CALVIN comme pour Théodore de BÈZE et les autres, le modèle de la femme parfaite était celui de la « *mesnagère* », vertueuse, pieuse, modeste, dure à la tâche, toujours prête à épauler moralement et physiquement le mari. Et ce modèle plut tellement aux hommes, il correspondait tellement à leurs désirs et à leurs besoins que partout où la Réforme se répandit, il fut adopté. Théodore de BÈZE, vous le savez, fut un disciple fidèle de CALVIN, comme MÉLANCHTON le fût de LUTHER. Mais alors que MÉLANCHTON eut tendance à édulcorer la pensée de LUTHER, BÈZE radicalisa plutôt celle de CALVIN. Grand homme de la Réforme et auteur d'un traité sur la résistance constitutionnelle qui fut fondamental pour les huguenots après la Saint Barthélémy, il écrivit un étonnant poème : « *Les vertus de la femme fidèle et bonne mesnagère comme il est écrit aux Proverbes de Salomon, chap. XXI* » qui devait être chanté sur l'air du psaume XV par les femmes vaquant joyeusement à leurs occupations.

On l'aura compris. Les frivolités sont interdites aux calvinistes qu'ils soient hommes ou femmes. Dans leur désir de changer l'homme, ils s'efforcèrent de mettre un terme aux débordements de la société, traquant non seulement la paillardise, la sodomie, l'adultère et autres crimes, mais aussi, par des règlements disciplinaires stricts, les « *pompes et superfluités* », c'est à dire le luxe de la table et des atours. Peut-être doit-on mettre en avant cette austérité par la nécessité de réformer en premier lieu la société genevoise. Une lecture des prédications faites par CALVIN à Genève nous en apprend beaucoup sur la résistance à l'ordre nouveau des Genevois. C'est ainsi que l'un de ses sermons fut publié par un imprimeur en 1561 sous le titre de Sermon de M.I. CALVIN, où il est montré quelle doit être la modestie des femmes en leur habillement. Ce sermon est préfacé par une certaine M.D., sans doute Marie DENTIÈRE, qui demeure toute acquise aux idées de CALVIN. Texte plutôt cocasse qui débute par une citation de Proverbes 11, 22 qui en dit long : « *Comme un anneau d'or au groin de la truie, ainsi est une belle femme et saffre (lascive) de maintien.* »

À lire M.D. il semblerait que les dames genevoises dépensaient sans compter pour leurs atours et de plus, usaient de fard. « *Tout le fard, écrit-elle, n'est autre chose qu'une corruption de nature, ou plutôt un combat entrepris contre Dieu, lequel ne veult point que ses oeuvres soyent ainsi corrompues et conterollées* ». Les excès de la mode à Genève au XVI^e siècle ont de quoi nous surprendre.

Ainsi, dans un sermon, CALVIN tonne contre les femmes habillées de façon si masculine qu'il a ce mot merveilleux : « *il ne leur manque plus que de porter l'arquebuse à l'épaule* ». Un autre jour, prêchant sur l'épître aux Corinthiens, après avoir rappelé « *que le chef de l'homme est Christ, le chef de Christ c'est Dieu, et le chef de la femme, c'est l'homme* », il parle des désordres survenus dans l'église de Corinthe : « *les femmes, dit-il, y avoyent belle perruque, venoyent là desployer leur chevelure, et monstroyent si elles estoyent bien pignées ; et au contraire, les hommes estoyent comme mitrez, et avoyent là leurs turbans et leur coiffure, tellement qu'il sembloit qu'ils fussent devenus femmes. Voilà comme le monde est pervers, quasi à changer l'ordre de nature.* » Il faut donc être vigilant à Genève. Car pour lui, il y avait engrenage : on commence par permettre aux femmes de se rendre à l'église « *à poils* » (lisez en cheveux) ; et bientôt, elles auront le sein à l'air.

Éviter l'engrenage du vice est au cœur des préoccupations de CALVIN. Au lieu de ces débordements et extravagances, il était bon que le fidèle recherchât la modestie et la simplicité. En tout, il lui fallait discerner que Dieu en était l'auteur ; néanmoins, s'il plaida pour un certain ascétisme, il reconnut que le chrétien ne saurait s'abstenir des choses qui semblaient plus servir au plaisir qu'à la nécessité, pour autant qu'elles fussent reçues comme dons de Dieu. Ainsi CALVIN et ses disciples modelèrent la femme et l'homme protestants, mettant en avant les qualités qui, aujourd'hui encore, passent pour faire partie intégrante de l'éthique protestante : sobriété, probité, persévérance, courage. Et pour la femme en particulier, je dirai qu'au paraître, elle préfère l'être, rejetant le luxe ostentatoire, l'apparat, les excès en tout genre, le gaspillage. A cela j'ajouterai qu'elle a un goût certain pour les nobles causes, le progrès social et moral, l'un n'allant pas sans l'autre. Le modèle du couple idéal selon CALVIN se trouve dans l'ouvrage d'Olivier de Serres, Théâtre de l'agriculture et message des champs, qu'il dédia au roi Henri IV. L'ouvrage paru en 1600. Le Père de famille est comparé à un général d'armée. La mère de famille, c'est la femme forte de l'évangile, la « sage et vertueuse épouse qui est un grand support et aide au mari ». Courageuse, mais être « bonne mesnagère » ne signifie pas qu'elle doit succomber sous le poids des fardeaux. Il la veut contente « comme pour recreation », écrit Olivier de Serres. Pas question néanmoins, qu'elle traîne au lit et il juge bon de rappeler que " Trop reposer et trop dormir, Pour le riche pauvre venir. "

Instruite, elle le sera, mais modérément. Juste assez pour lire la Bible ou quelques ouvrages édifiants. Trop d'instruction ferait fuir les prétendants et serait un sujet de discorde dans les ménages : l'homme devait rester le maître, le mentor - une théorie masculine qui dura puisque Jean-Jacques ROUSSEAU estimait que l'éducation des femmes devait être relative aux hommes : leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux et leur rendre la vie agréable, tels étaient le devoir des femmes.

Deuxième Partie - La femme et les grandes causes

Les siècles passèrent et le modèle de la femme protestante idéale ne changea pas. Bien au contraire, le XIX^e siècle figea davantage cette image, et en durcit même le trait : partout on vantait ses vertus, son maintien austère, sa bonne éducation, son sens du devoir et bien sûr sa piété. Elle était vue comme l'« ange du foyer », et on rappelait aux jeunes filles qu'au seul mot de « femmes savantes », les prétendants fuiraient. Donc leur instruction ne devait pas être celle des hommes. On lui demanda beaucoup et même d'être la gardienne de la moralité de leur époux, rôle qu'elle acceptait bien volontiers, et la rédactrice d'un journal féminin populaire, **Godey's Lady's Book**, affirma même que la femme était « un agent de Moralité choisi par Dieu pour agir dans son foyer et travailler à l'élévation morale de l'époux ». Une idée pas nouvelle puisque Cotton MATHER, théologien de Boston, affirmait en 1692, qu'il y avait « beaucoup plus de saintes femmes dans le monde que de saints hommes ». La raison en était que Dieu, à cause de la faute d'Ève, avait décrété que le destin de la femme serait d'être soumise à son époux et d'enfanter dans la douleur ; mais dans sa grande bonté, il avait changé ces malédictions en bienfaits. Les épreuves que les femmes endureraient les rendraient plus « tendres » et leur feraient chercher la consolation, les amenant à se tourner vers Dieu.

La femme américaine se prit en main, sans rien attendre des hommes. Un trait caractéristique de la femme protestante au XIX^e siècle, surtout dans les pays Anglo-Saxons, fut le militantisme. Se regroupant en puissantes associations, elles œuvrèrent contre l'esclavage, l'alcoolisme, la prostitution, pour le droit de vote et même, pour avoir accès au ministère pastoral, levant l'étendard de la « Mère instruite » pour ne pas choquer leur entourage. Elles étaient de grandes lectrices de la Bible, qu'elles lisaient chaque jour - non par affectation, mais par piété sincère.

Dieu en vérité, on en prend conscience lorsque l'on lit leurs journaux intimes, fut le refuge de beaucoup de femmes contre la dureté de la vie, la maladie et la mort. Certaines commentaient la Bible, utilisant plusieurs traductions, et on en vit même, telle la célèbre Elisabeth CANDY STANTON, la critiquer ouvertement affirmant qu'elle n'avait été utilisée que pour maintenir les femmes dans la soumission et empêcher leur émancipation - en quoi elle n'avait pas tort, mais toutes choses ne sont pas bonnes à dire. D'ailleurs, STANTON et son amie quaker Suzan B. ANTHONY, féministes de la première heure, se firent mal voir des « *Mères instruites* ». La nouvelle génération de femmes militantes n'avait que faire du « *radicalisme* » de Mrs. STANTON, qui ne pouvait que nuire à leur cause. Il est intéressant de souligner qu'elles réclamèrent le droit de vote non parce qu'elles s'estimaient semblables aux hommes, mais parce que, précisément, « *elles étaient différentes* » et donc complémentaires. A l'instruction des femmes, un grand nombre se consacrèrent totalement, créant des établissements pour les études secondaires et même supérieures, faisant campagne pour trouver des fonds.

Entre 1870 et 1910, les militantes de *National American Woman Suffrage Association*, lancèrent 480 campagnes dans les trente-trois États qui composaient alors la nation pour que la question du suffrage des femmes fût soumise aux électeurs. L'une d'entre elles, déclara en 1884 devant un comité du Congrès des États Unis : « *Dieu nous a données à vous pour vous assister au cours de ce petit voyage vers une terre meilleure et, par notre amour et notre intelligence, vous aider à rendre notre pays meilleur* ». C'est ce qu'elles firent. Jean François ZORN, le mois dernier, a parlé des campagnes anglo-saxonnes pour l'abolition de l'esclavage. Je voudrais en dire un mot car les femmes y jouèrent un grand rôle, et furent très mal récompensées de leurs efforts. Lorsqu'elles ajoutèrent à leur combat l'abolition de l'esclavage et le retour des Noirs en Afrique, elles ne trouvèrent pas même de soutien auprès des plus libéraux d'entre eux. Ceux-ci pensaient qu'en faisant des droits de la femme et des droits du Noir un même combat, les militantes mettaient en danger la cause abolitionniste. Loyalement, mais souvent la rage au cœur, les militantes abandonnèrent leurs revendications pour se consacrer entièrement et fidèlement à la campagne anti-esclavagiste et se laissant entièrement dirigées par les hommes. La guerre finie se posa la question des droits civiques des affranchis. Lincoln voulait que ce droit de vote ne fut donné qu'aux Noirs sachant lire et écrire et à ceux qui avaient combattu dans les armées de l'Union. Une très petite minorité donc. Mais LINCOLN mort, les radicaux du parti républicain décidèrent de l'accorder à tous. Une fois encore, ils firent appel aux leaders du mouvement pour les droits des femmes. Elles acceptèrent de bonne grâce de les aider, persuadées qu'elles pourraient en même temps faire entendre leurs revendications. Il n'en fut rien. Les radicaux se montrèrent farouchement opposés au « *suffrage universel* » et refusèrent de signer la pétition qu'elles présentèrent au Congrès, affirmant que c'était « *l'heure du nègre* » et qu'elles ne devaient pas mêler leurs revendications à celles des affranchis. Les Noirs eux-mêmes refusèrent de les soutenir sous prétexte qu'en associant le Parti républicain au suffrage des femmes, on ruinerait leurs chances.

Le 14e amendement de la Constitution des États-Unis fut ratifié en juillet 1868 ; au deuxième paragraphe, le mot *male* y figure par trois fois. Puis dans la foulée les Républicains firent adopter le 15e amendement qui interdisait à tout État de « *refuser le suffrage à un citoyen des États-Unis à cause de sa race, de sa couleur ou de sa servitude antérieure* ». Le mot sexe n'apparaît pas. Le plus triste dans l'histoire fut que ce vote accordé trop tôt aux affranchis, ainsi que le pouvoir énorme qui leur fut donné dans le Sud durant les années tragiques de la Reconstruction, provoquèrent la peur, la frustration et le ressentiment parmi les populations et les Noirs devinrent les boucs émissaires des malheurs du Sud.

Devenir Pasteur

En France, la femme protestante également fit preuve d'un goût certain pour le militantisme, mais sur une bien moins grande échelle. Dans la Bible, elle trouva aussi réconfort et encouragement à mener le combat pour l'amélioration de la condition féminine, et elle interpréta le monde politique, l'injustice sociale et la liberté à travers un discours religieux et moral. Fille et petite fille de pasteur, Eugénie NIBOYER apparaît comme le paradigme de la féministe du XIX^e siècle, digne et vertueuse. Elle réclama timidement des droits politiques pour les femmes et lutta énergiquement pour l'instruction des filles. Il n'empêche que Barbey D'AUREVILLY la traita de « *Jézabel de la démocratie féminine* ».

Sous la troisième République, il y eut quelques figures marquantes du protestantisme : telles Sarah MONOD, qui présida le Deuxième congrès international de la condition et du droit des femmes en 1900 ; Mme Jules SIEGFRIED, et Mmes Vincent et SCHLUMBERGER, qui créèrent en 1909 l'Union Française pour le Suffrage des Femmes. Mais en France comme aux USA, il faut souligner avant tout l'effort qu'elles firent en direction de l'éducation des femmes. Des femmes rédigèrent des manuels de moral : d'autres occupèrent des postes importants dans les nouveaux lycées de jeunes filles.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les choses vont changer radicalement. Les barrières les unes après les autres tombent devant elles, mais elles doivent poursuivre la lutte car il y a toujours des maux à combattre et des injustices à redresser. Aux chapitres des revendications apparut la contraception et je voudrais rappeler le travail formidable fait dans ce domaine par le groupe « *Jeune Femmes* » ; et bien sûr l'accession à toutes les professions, y compris celle de pasteur. Le pastorat féminin a rencontré beaucoup de réticences dans l'Église réformée de France, et même de franches oppositions chez les plus conservateurs. Il leur a fallu prendre conscience de la difficulté pour les femmes d'être acceptées dans le ministère pastoral, puis, d'être admises dans les paroisses comme pasteur, notamment lorsqu'il s'agit de présider la Cène. Elles découvrirent que même s'ils reconnaissaient leur qualités intellectuelles et morales, les paroissiens leur accordaient une moins grande autorité qu'aux hommes. « *Un pasteur est un homme* », entendait-on ci et là ; et je vous dirai que ce préjugé à la vie dure et qu'aujourd'hui, on l'entend encore. Question d'image plus que de valeur individuelle ! Malgré le port de la robe universitaire, semblable à celle des hommes, et qui cache leur féminité, la femme pasteur démolit l'image sécurisante conventionnelle.

Théologiquement, je le précise, rien ne s'oppose à leur accès à la profession de pasteur ; il n'empêche qu'il se trouve encore des Églises évangéliques pour la leur interdire sous prétexte que l'apôtre Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, (1 Cor. 14, 33-35), avait ordonné aux femmes de se taire dans les assemblées, ne prenant pas en compte la situation particulière de l'Église de Corinthe, et faisant fi de la place des femmes dans le Nouveau Testament, et du rôle important qu'elles jouèrent dans l'Église primitive. Un autre texte dévastateur attribué à Paul sur le rôle de la femme dans l'Église est I Timothée 2, 11-13.

La question du ministère pastoral pour les femmes ne sera définitivement réglée qu'en 1975, mais ici et là, il y avait eu des exceptions. Ces exceptions furent avant tout une conséquence de la guerre : durant la seconde guerre mondiale, un certain nombre de femmes eurent accès à la charge pastorale.

Ensuite, les choses revinrent « *dans l'ordre* ». Les femmes furent remerciées au propre et au figuré et j'aimerais citer cette phrase de la lettre adressée le 14 décembre 1945 par le vice-président de l'E.R.F., Maurice ROHR, à Myriam GARNIER, veuve de pasteur, qui exerça les diverses fonctions

pastorales durant deux ans : « La première chose que j'ai à vous dire est ceci : Ce serait une trop lourde responsabilité pour nous de vous engager à rester au service de l'Église, alors que vous auriez la possibilité d'assurer de façon plus efficace la vie de votre foyer et le bien-être de vos enfants en acceptant une situation d'assistance sociale. »

La femme doit être une « aide » pour le pasteur ou pour la communauté, non être en charge.

L'accès des femmes à l'enseignement théologique représente un pas énorme vers le pastorat féminin car ayant reçu la même éducation que les hommes, on ne saurait l'en écarter en lui disant que son savoir biblique et doctrinal est inférieur. Mais l'idée qu'elle est néanmoins inférieure persiste. On ne le dit pas ouvertement, mais on le laisse entendre en soulignant certains aspects du ministère pastoral qui leur est réservé : Catéchèse, enseignement religieux, accompagnement spirituel de certaines catégories de la population (les malades, les jeunes, les vieux). Dans les synodes, lorsque l'on discute de leur accès au ministère pastoral, un assez grand nombre d'opposants mettent en avant les spécificités de l'homme et de la femme : « *la femme est parabole de l'Église qui reçoit de son Seigneur la Parole qui enfante* ». Ou encore « *le ministère de la Parole est manifestation créatrice. c'est un ministère d'ensemencement qui n'appartient qu'à l'homme* ». Pour tous, il semble que le ministère de la Diaconie semble préférable pour une femme au ministère pastoral. Les discussions mettent en avant aussi l'idée que les femmes ne sont pas faites pour diriger - une conception que l'on retrouve en politique ou dans le monde des affaires. Et puis, disons-le, et là je suis d'accord : la difficulté pour un paroissien d'aller se confier à une femme pasteur lorsqu'il a un problème qui n'est pas théologique mais plutôt conjugal ou extra-conjugal, par exemple.

Un autre élément qui fut déterminant pour l'accès des femmes au ministère pastoral est le développement de l'exégèse historico-critique, qui permit de restituer le *Sitz im Leben* des textes bibliques et de tenir compte des différentes couches rédactionnelles qui les constituent. En soulignant et en analysant le contexte socio-historique dans lequel les évangiles et les épîtres ont été écrits, en découvrant la complexité de l'histoire rédactionnelle, la lecture littérale devenait difficile, voire impossible. Beaucoup d'exégètes arguèrent que « *la Parole de Dieu est dans la Bible, mais qu'elle n'est pas la Bible* ». En ce qui concerne les deux épîtres de Paul mentionnées, il est clair que les paroles de l'apôtre s'adressent à une communauté particulière, qui fait face à des problèmes particuliers : certains membres de la communauté avaient été des adeptes de religion païennes à mystère et au cours de leurs cérémonies, les femmes dansaient lascivement, en jouant avec leur chevelure dénouée. Vous voyez donc que les admonitions de Paul ne nous concernent en rien.

J'ajouterai, suivant en cela Paul WILLAIME, que le pastorat ne fut jamais au centre des préoccupations des femmes protestantes qui militaient pour une « *émancipation* » de la femme. Elles étaient plus intéressées par leur place dans la société civile que par leur place dans l'Église. La femme pasteur fut en fait « *marginalisée* » même par ses « *sœurs* ».

Toutes les religions monothéistes semblent avoir eu du mal à accepter que la femme y joue un rôle central. Chez les juifs, il y a encore des discriminations : certains courants n'acceptent pas les femmes rabbins. Je crois que chez les juifs libéraux en France on en compte une seulement. Ce qui est mieux, de toute façon, que le sort que leur réserve l'Église catholique. Benoît XVI, autant que Jean Paul II, est totalement opposé aux femmes prêtres, pas plus d'ailleurs qu'aux prêtres mariés. Il n'est donc pas surprenant que ce soit parmi les catholiques, plus particulièrement par les catholiques américaines, que l'on trouve les féministes les plus acharnées, certaines allant jusqu'à dire « *elle* » au lieu de « *il* » en parlant de Dieu. Ou encore, dans des ouvrages, parlant de Dieu par *he/she*, pour désigner Dieu. Leur lecture « *féministe* » des Écritures est assez tordue et n'apporte rien de plus à l'exégèse.

Pour le Christ, il n'y avait ni femme ni homme : son message est universel, unisexe et intemporel. Quant aux explications données par la papauté pour expliquer le refus de l'ordination des femmes, elles ne sont pas valables aux yeux d'un protestant ; et ne peuvent pas même se justifier par le fondement dogmatique du catholicisme. Mais cela est une autre histoire et il est temps de conclure.

Venons-en au bilan, à la question : la Réforme a-t-elle amélioré la condition féminine, je répondrai oui, parce qu'en glorifiant son rôle de femme au foyer, en lui donnant la suprême autorité en tant que mère et maîtresse de maison, en prônant son instruction et en plaçant la Bible dans ses mains, en lui accordant le divorce en cas d'adultère, de mauvais traitement ou d'abandon, les Réformateurs lui concédèrent une valeur, un sens de la responsabilité, un esprit d'entreprise et une liberté de pensée qui allèrent bien au-delà de ce qu'ils avaient sans doute souhaité. Mais autre temps, autre mœurs.